



BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALOGNES

VALOGNES LE MAG

RÉTROSPECTIVE 2016
LES ACTIONS MUNICIPALES

P.H CŒUR DE VILLE

www.mairie-valognes.fr janvier 2017

SOMMAIRE

ÉDITORIAL **P.03**

HOMMAGES À PAUL DUPONT ET LÉON CRESPEL **P.04**

SANTÉ **P.05**

FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE **P.06**

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - URBANISME **P.08**

CŒUR DE VILLE **P.11**

DÉVELOPPEMENT LOCAL **P.12**

CIVISME **P.13**

CULTURE - PATRIMOINE **P.14**

SPORT - JEUNESSE **P.16**

SOCIAL **P.18**

ENSEIGNEMENT - ÉDUCATION
ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE **P.20**

VIE ASSOCIATIVE **P.23**

EXPRESSION DES ÉLUS **P.28**
n'appartenant pas à la majorité municipale

INFOS PRATIQUES **P.30**

REVUE OFFICIELLE
D'INFORMATION MUNICIPALE,
DIFFUSÉE GRATUITEMENT,
REPRODUCTION ET VENTE INTERDITES

**Coordination de la rédaction
et de la documentation**
02 33 95 82 00

Photo de couverture :

Façade de l'Hôtel d'Anneville du Vast, édifice
inscrit au titre des Monuments historiques,
propriété de M. & Mme GUERRESCHI

Droits réservés

Impression

Imprimerie Le Révérend

Conception graphique

Manoël Verdiel *Design graphique*
www.verdiel.fr

Tirage

4300 exemplaires
Labellisé PEFC

Distribution

Médiaposte
37^{ÈME} ÉDITION

Réalisé et imprimé en janvier 2017

sur un papier recyclé labellisé PEFC



ÉDITO

La Commune : « Pilier » de la décentralisation et de la démocratie ...

« La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée ».

Il me paraît essentiel de rappeler cet extrait de la Constitution de notre pays qui s'impose comme l'un des fondements de notre action communale, parce que la commune demeure par excellence le lien qui existe entre le citoyen et le pouvoir, entre le citoyen et l'État. Elle permet l'exercice de la décentralisation.

La Commune, le Maire et le Conseil Municipal sont des repères dans un monde qui évolue sans cesse à une vitesse vertigineuse. Je suis convaincu que nous avons désormais besoin de stabilité dans notre organisation territoriale et qu'il nous faut à tout prix éviter d'éloigner la gouvernance des habitants. A ce sujet, je crois que la réforme engagée et la création d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale à l'échelle du Cotentin doit avoir cet objectif pour priorité. Depuis que nous avons été élus en 2008, il nous a fallu consacrer une énergie considérable pour accompagner les réformes, l'élargissement des périmètres intercommunaux et appliquer l'amoncellement des lois, décrets et normes en tous genres qui complexifient à l'excès l'exercice de la démocratie et qui

risquent d'éloigner le citoyen des institutions locales ...

En évoquant la commune, le politologue, Pascal PERRINEAU, parle de la « petite patrie » qui transcende les clivages partisans, les catégories socioprofessionnelles et les âges. C'est dans cet état d'esprit que nous avons toujours conduit notre action communale en faisant fi de nos divergences politiques, mieux, en faisant de nos différences, une force.

« C'est dans la commune que réside la force des peuples libres ». En affirmant ce principe, Alexis de Tocqueville croyait déjà lui aussi en la décentralisation et militait pour donner une place de choix à la démocratie locale car c'est bien à ce stade que la démocratie se défend au quotidien.

A Valognes, malgré les difficultés liées aux baisses des dotations de l'État, bien que les politiques publiques impactent toujours plus le bloc communal, nous avons fait le choix de poursuivre nos efforts de baisse des charges de fonctionnement dans le but de maintenir notre investissement à son meilleur niveau.

Nous voulons poursuivre la transformation de notre ville, nous souhaitons lui donner une réelle capacité à se distinguer et à se développer. Se projeter dans l'avenir est une constante obligation pour un élu.

La requalification du cœur de ville en est à son deuxième



volet, partiellement terminé. L'agrandissement et la transformation de la salle du château viendront compléter l'aménagement, avant la troisième phase qui concernera la place proprement dit.

Mais comme l'affirmait une de mes collègues lors du 99^{ème} Congrès des Maires, « Un élu local n'est plus un bâtisseur, c'est un fédérateur d'énergies ». Qu'il s'agisse de revitalisation commerciale, de réponse de santé, de solidarité ou de sécurité, nous devons en effet fédérer tous les acteurs afin de trouver ensemble les solutions et agir collectivement.

Dans un environnement nouveau, tenant compte du vaste bouleversement et du réaménagement territorial, il nous faut affirmer la Commune comme un véritable pilier de la décentralisation et de la démocratie.

JACQUES COQUELIN

Maire de valognes

HOMMAGES À PAUL DUPONT & LÉON CRESPEL



PAUL DUPONT

Une vie au service de sa ville

S'il est des hommes qui ont marqué l'histoire Municipale Valognaise, nul doute que Paul DUPONT est de ceux-là. Celui qui s'est éteint il y a quelques mois à l'âge de 90 ans, fut en effet élu au service de sa ville durant 36 années. Paul DUPONT était un homme discret mais particulièrement engagé sur son territoire. Il ne fut pas seulement impliqué dans l'action municipale mais aussi au sein de la vie associative. Membre de l'Union Sportive, il œuvrait aussi pour la kermesse paroissiale, les jardins familiaux et le groupe folklorique ...

Beaucoup de Valognais se souviendront de sa présence aux côtés de Henri CORNAT dès 1959, puis de Marcel AUDOUARD et Pierre GODEFROY, avant de devenir l'un des adjoints d'Anne HEINIS en 1986, en charge de la délégation aux relations publiques. Paul DUPONT était très attaché aux valeurs de la République ; Il demeurerait fier d'avoir été de ceux qui accueillirent le Général DE GAULLE lors de sa visite dans notre ville en 1960.

Parce qu'il avait connu une jeunesse difficile, les métiers très durs de la terre et de la boulangerie avant d'entrer au service de la laiterie Valco, il s'est beaucoup investi dans l'action sociale en qualité d'administrateur du CCAS et de l'hôpital.

Jusque dans les derniers mois de sa vie, Paul DUPONT s'est intéressé à sa ville et m'interrogeait à chacune de nos rencontres sur les actions municipales en cours.

Valognes perd un de ses fidèles serviteurs, nous perdons un ami.

LÉON CRESPEL

Un homme de passion !

Le visage rond, l'œil vif presque espiègle, une poignée de main franche et directe à son image, un sourire enjoué dont on l'a rarement vu se départir, Léon CRESPEL avait en lui cette chaleur que les gens du nord savent si bien partager avec simplicité et gentillesse.



Né à LENS en 1927, le jeune Léon n'a que huit ans lorsqu'il chausse les crampons pour la première fois au club de football du Racing Club de Lens dont il demeurera un fidèle supporter jusqu'à son dernier souffle. Il lui arrivait parfois de retourner voir un match au Stade Félix Bollaert tout près duquel il avait vu le jour.

A compter de cette date, la passion du football ne le quittera plus jamais. Après une brève carrière dans la pâtisserie, il s'engage dans la marine et c'est à Cherbourg qu'il se trouve affecté. Il y rencontre l'amour de sa vie, il épouse Yvonne en 1948 et s'installe définitivement dans le Cotentin. Laurence, née de leur union, leur donnera trois petits-enfants.

Footballeur au gré des affectations professionnelles de son épouse institutrice, il signe sa première licence à l'AS Valognaise à l'âge de 30 ans, un club qu'il ne quittera plus et auquel il a tant donné.

Il en devient dirigeant quelques saisons plus tard. Son charisme, son dévouement, sa disponibilité au service des autres en feront un capitaine d'équipe, puis un responsable affirmé. Plus tard, lorsque la compétition s'éloigne, il s'engage plus encore dans l'accompagnement et devient Directeur de l'école de football en 1983.

Sa bonne humeur était légendaire, ses éclats de rire manquèrent dans les couloirs et les vestiaires du Stade Georges Pillet, mais son souvenir demeurera à jamais dans les têtes de tous ceux qui l'ont croisé et en particulier de tous ces jeunes qu'il a formés et auxquels il a su transmettre sa passion du football.

Léon CRESPEL nous a quittés au cours de l'année 2016. Il était mon ami, il était mon complice, il était une référence.

C'est grâce à des hommes comme Léon CRESPEL que l'école de football est aussi l'école de la vie ; il n'a pas seulement formé des footballeurs, Il a formé des hommes.

JACQUES COQUELIN

SANTÉ

LES ÉLUS MOBILISÉS

Après le regrettable épisode de la fermeture du service des urgences du Centre Hospitalier Public du Cotentin sur le site de Valognes, les négociations entreprises avec le Ministère de la Santé ont abouti au maintien de l'antenne locale du SMUR 24H/24H, 7 jours sur 7, et à l'ouverture d'un Centre de Soins Non Programmés permettant ainsi de répondre aux urgences vitales et partiellement aux autres besoins des usagers.

Si ce nouveau service expérimental à l'échelle nationale semble satisfaire les utilisateurs, le compte n'y est toujours pas pour les élus qui réclament avec insistance une amplitude d'ouverture journalière plus importante permettant d'accueillir des premiers soins de 8 heures à 22 heures. L'ouverture du samedi et du dimanche ainsi que durant les vacances scolaires est tout aussi attendue.

Par ailleurs, lors du séminaire organisé par l'Association des Petites Villes de France à l'Assemblée Nationale en septembre dernier, j'ai rappelé l'importance de la place des petits établissements hospitaliers au sein des Groupements Hospitaliers de Territoire ainsi que l'absolue nécessité de pérenniser ces structures.

D'autre part, je suis favorable à la création de territoires prioritaires de santé construits sur le modèle des « quartiers prioritaires » initiés dans la politique de la ville.

Il s'agit de favoriser une approche globale impliquant l'ensemble des acteurs et l'offre de soins sur les territoires souffrant comme le nôtre d'une aggravation de la désertification médicale.

Sur ce point essentiel de l'installation des médecins dans nos zones rurales, mes collègues Maires et moi-même appelons à une régulation afin de répondre à la répartition, aujourd'hui trop inégale, des médecins libéraux sur le territoire national. Pour ma part, il ne s'agit pas de remettre en cause la liberté d'installation mais de mettre en place une répartition démo-géographique limitée dans le temps, de trois à cinq ans lors de la première installation.

Concernant la formation des médecins actuellement largement « hospitalo-centrée », les élus souhaitent que des moyens soient mis en place pour développer cette formation vers la médecine de ville. Cette mesure passe par une plus grande mobilisation des médecins libéraux pour devenir maîtres de stage universitaires, ce qui faciliterait le contact des jeunes médecins avec le public rural notamment.

Bientôt un Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire

Les discussions engagées depuis plusieurs années entre la Municipalité et les professions médicales et paramédicales sont sur le point d'aboutir sur la création d'un PSLA à l'échelle communautaire.

De quoi s'agit-il ? Le Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire consiste à regrouper les professionnels de santé sur un ou plusieurs sites autour d'un projet professionnel unique de santé.

Ce projet professionnel est désormais finalisé, le choix du site de l'ancienne gendarmerie, rue de Poterie, est arrêté tout comme celui de l'architecte en charge de sa réalisation.

Tous les feux sont donc au vert pour voir ce projet se concrétiser dans les mois à venir.

JACQUES COQUELIN

BUDGET 2016

Le budget de la ville doit être en équilibre, c'est-à-dire que le montant des dépenses doit être égal à celui des recettes. Cet équilibre est, d'année en année, de plus en plus difficile à trouver.

En effet, les dépenses augmentent « naturellement » et de nouvelles, imposées par l'État, viennent s'y ajouter.

En ce qui concerne les recettes, la principale source de revenus est la fiscalité et depuis 2008, nous nous refusons à augmenter les impôts sur les ménages ; en outre, les dotations de l'État vers les collectivités ont subi, depuis trois ans, une diminution drastique (moins 200 000 € par an pour Valognes). Même si une « baisse des diminutions » est annoncée pour 2017, la réduction des dotations demeurera.

Alors, dans ce contexte, comment faire pour maintenir et améliorer les services offerts à nos concitoyens en fonctionnement et réaliser les travaux d'investissement envisagés ?

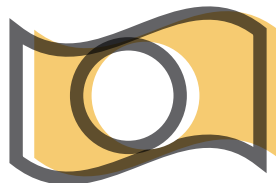
Telle est l'équation qui se pose à chaque budget.

Nous pouvons tenter de diminuer les frais de fonctionnement, c'est ce que nous faisons, mais l'exercice a ses limites.

Pour l'investissement, nous voulons mener à son terme notre programme, mais nous sommes contraints de l'étaler dans le temps.

Le budget de la ville de Valognes s'élève en 2016 à 20 564 392 € :

- 10 740 345 € en fonctionnement
- 9 824 047 € en investissement.



Ces chiffres peuvent sembler importants, si on les compare à un budget familial. Mais ce sont des montants courants pour une ville de cette strate.

Le budget de fonctionnement 2016 est en baisse de 3,01 % par rapport à l'exercice précédent.

Nous avons comprimé les charges générales de 4,27 %.

Nos charges financières (intérêts de la dette) sont en baisse de 5,31 % par rapport à 2015 et les frais de gestion ont diminué de 4,39 %.

Pour la partie recettes, la baisse est due essentiellement à la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement.

L'effort de maîtrise des dépenses est bien réel. Nous pouvons ainsi dégager, sur ce budget de

fonctionnement, une épargne de 1 433 000 €, transférée vers l'investissement, évitant ainsi le recours à l'emprunt.

Ce budget de fonctionnement nous permet néanmoins d'assurer aux Valognais un niveau de services égal, voire meilleur.

Faut-il rappeler les animations culturelles, le Salon du livre, les festivités du 14 juillet, les animations à l'Hôtel-Dieu ou à la bibliothèque, le financement des Temps d'Activités Périscolaires, le concours des maisons fleuries, le soutien financier et logistique aux associations qui font vivre notre ville (Carnaval, Fête de la musique, Animation commerciale).

A ce titre, il est à noter qu'une subvention conséquente a été accordée à l'association Valognes Commerces pour animer la ville lors des fêtes de fin d'année, tout en maintenant notre effort sur les illuminations.

Le budget d'investissement est de 9 824 047 €.

Nous souhaitons maintenir ce niveau d'investissements. Ces investissements contribuent à assurer un plan de charge aux entreprises, à maintenir voire développer les emplois, et participent au développement de la ville.

Nous connaissons les besoins : chaussées en mauvais état, bâtiments à rénover ...

Mais, dans une enveloppe restreinte, il faut bien faire des choix. C'est comme chez soi. On ne peut pas tout réaliser d'un coup, il faut étaler dans le temps.

Ces choix ont porté sur la requalification du cœur de ville, dont la phase 2 est achevée.

Malgré les inconvénients liés à la réalisation de ce grand et long chantier, le résultat semble satisfaisant pour le plus grand nombre et nous nous en réjouissons.

Le second choix concerne l'aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, rendue obligatoire par la loi.

Ces deux réalisations ont fait l'objet de financements sur plusieurs exercices.

Après une pause, viendront successivement l'aménagement de la salle et de la place du château.

Nous menons en parallèle d'autres chantiers importants : aménagement des entrées de ville, création d'aires de stationnement, aménagement de lotissements, réfection de rues.

Des travaux par ailleurs ont été réalisés sur le patrimoine : école du Quesnay, Salon Marcel Audouard de l'Hôtel de ville.

Des aménagements ont été effectués sur les équipements sportifs et le plan pluriannuel de mise en accessibilité des locaux municipaux est poursuivi.

Enfin, un programme d'aménagement du Centre Technique des Cordeliers est lancé : il permettra d'offrir aux Services Techniques Municipaux, de bonnes conditions de travail.

Les anciens locaux de la CPAM feront l'objet d'un réaménagement; ils seront mis à disposition de la communauté d'agglomération du Cotentin pour y accueillir la Direction de l'urbanisme.

Il est difficile de dresser un inventaire complet mais, on l'aura compris, à côté des « grands » projets, le patrimoine de la ville et les investissements courants font l'objet chaque année des crédits nécessaires.

En matière d'investissement, le temps est long du projet à l'inauguration. La patience est indispensable, nous sommes cependant déterminés à mener à leur terme nos projets.

Boucler un budget est difficile, si l'on ne veut pas augmenter la fiscalité tout en maintenant le niveau des services à la population et en réalisant un programme d'investissement soutenu. Il nous appartient de faire en sorte que les dépenses ne dépassent jamais les recettes, quitte à étaler les investissements un peu plus dans le temps.

Je voudrais à ce sujet remercier mes collègues, adjoints et conseillers délégués pour la compréhension dont ils font preuve, mais aussi les services pour le travail fourni.

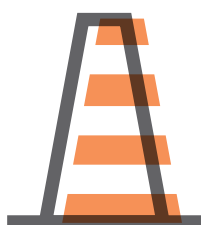
Soyez assurés que nous ferons tout pour réussir, pour que Valognes réussisse.

CHRISTIAN LAMOTTE,

Premier adjoint au Maire,
délégué aux finances, à l'administration
générale, aux NTIC et à la téléphonie

TRAVAUX EN VILLE

ENVIRONNEMENT



Réalisation d'une aire d'accueil des Gens du voyage

Les communes de plus de 5.000 habitants doivent disposer d'une aire d'accueil des Gens du voyage. C'est pourquoi la ville procède à son installation au lieu-dit Le Gibet, route de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Douze emplacements seront créés permettant l'accueil de 25 caravanes pour des haltes de court et moyen séjour ne pouvant excéder une durée de neuf mois.



Cet aménagement permettra, en outre, le raccordement au réseau d'assainissement, des habitations et entreprises proches du site.

Entrée de ville Route de Montebourg

L'entrée sud de la Ville, Route de Montebourg, est désormais

marquée par un giratoire aménagé en partenariat avec le Conseil Départemental de la Manche.



Les travaux d'aménagement de ce secteur se poursuivront en 2017, avec l'effacement des réseaux aériens puis la création de bandes cyclables et de cheminements piétons sécurisés, vers le centre-ville jusqu'au giratoire Beurepaire.

Travaux de renouvellement et de réhabilitation des réseaux eau potable-eaux usées dans les rues de Valognes

En 2016, la ville a poursuivi sa politique de renouvellement et de renforcement des réseaux afin de minimiser les risques de fuites et de pollution.

Des interventions ont eu lieu rue du Grand Saint-Lin et Impasse de la Tassinerie, d'autres sont programmées route d'Huberville.

Aménagements paysagers

Le rond-point de la route du Général Legentilhomme a été aménagé aux mois de mars et avril 2016.



Les abords du giratoire Beurepaire ont également fait l'objet de plantations et des garde-corps stylisés, réalisés par les agents des services techniques, ont été posés rue du Docteur Leprieur afin de compléter cette mise en valeur paysagère.



Des massifs ont par ailleurs été réalisés à l'entrée du cimetière Saint-Malo et sur le parvis du salon Marcel Audouard.



Jardin du Souvenir au cimetière Saint-Malo

Un espace cinéraire, spécifiquement adapté à la dispersion des cendres, a été créé en 2016 dans le jardin du souvenir du cimetière Saint-Malo.



Deux placettes en granit Rose de la Clarté et en granit du Tarn, ont été réalisées pour le recueillement des familles. La dispersion des cendres se fait désormais sur un lit de galets blancs aménagé à cet effet et non plus sur les espaces verts.

Des mobiliers funéraires ont été installés : une flamme du souvenir, une table de présentation des urnes, deux bancs ainsi qu'une colonne du souvenir qui permettra aux familles

qui le souhaitent, de faire apposer le nom de la personne décédée.

Des plantations d'agrément, qui coloreront le site au fil des saisons, seront réalisées au cours de l'hiver par le service Cadre de Vie – Environnement.

Valognes, une ville plus accessible

La réhabilitation du Salon Marcel Audouard s'est poursuivie avec la pose d'un ascenseur et d'une rampe PMR afin de permettre son accès aux personnes à mobilité réduite depuis la rue Léopold Delisle.



A cette occasion, le bloc sanitaires a fait l'objet d'une complète rénovation.

Valognes, un engagement environnemental confirmé

La ville a acquis une nouvelle balayeuse en 2016. Ce véhicule présente plusieurs avantages : niveau sonore moins élevé, consommation moins importante en carburant et réduction des émissions polluantes en particules fines. Muni d'un troisième balai pour effectuer le désherbage mécanique des trottoirs, cet équipement permet ainsi de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques

selon l'engagement de la Municipalité.



Le service de l'eau et de l'assainissement

Le service communal de l'eau et de l'assainissement, composé de sept agents, a pour mission la gestion globale du cycle de l'eau sur la commune de Valognes.



Cette régie municipale a pour fonctions principales :

- la gestion de la ressource en eau (413.168 m³ prélevés en 2016),
- l'alimentation en eau potable des immeubles (78 km de canalisations),
- la gestion des équipements et infrastructures de distribution et de traitement de l'eau (3 forages, 1 captage, 2 stations de reprise, 2 réservoirs, 2 châteaux d'eau, etc),

- l'évacuation et le traitement des eaux usées (51 km de canalisations),
- l'évacuation des eaux pluviales (40 km de canalisations),
- la gestion des équipements et infrastructures de traitement des eaux usées : 16 postes de refoulement et une station d'épuration.

Les infrastructures

L'Alimentation en Eau Potable est assurée par deux antennes principales de distribution :

- le château d'eau du Castelet d'une contenance de 400 m³,
- 2 bâches semi-enterrées de 375 m³ chacune situées au lieu-dit La Croix des Faulx.

La consommation d'eau journalière sur le territoire est de 1.100 m³ en moyenne.

Le prélèvement à la ressource s'effectue, quant à lui, par l'intermédiaire de 3 forages et 1 captage reliés sur 2 stations de reprise.

Les eaux usées de Valognes sont traitées à la station d'épuration située au Quesnay. Cet équipement traite environ 1.800 m³ d'eaux usées par jour (période de temps sec), comprenant les apports des communes de Lieusaint et Yvetot-Bocage. Par temps de fortes pluies, la station peut avoir à traiter jusqu'à 4.500 m³/jour.

Valognes, parmi les bons élèves de la Manche

En 2015, le rendement du service était de 86,45 % pour un rendement moyen des collectivités distributrices d'eau potable dans la Manche de 80,5 %.

Ce rendement correspond à la part de volume facturé par rapport au volume total prélevé. Un ratio élevé est donc synonyme d'une bonne gestion de la ressource et de la capacité du service à anticiper et maîtriser les pertes sur son réseau.

Afin de détecter les fuites au plus vite, le SCEA s'est doté, en 2010, de 50 capteurs d'écoute et de 10 comptages volumétriques ou débitmétriques.

Un contrôle de qualité en continu

Dans le cadre du contrôle des eaux destinées à la consommation en eau potable, une trentaine de prélèvements sont effectués chaque année par l'Agence Régionale de Santé. Les résultats donnent lieu à un bilan annuel de la qualité des eaux destinées à la consommation, annexé au rapport sur l'eau.

Un service de proximité

3.962 compteurs sont relevés deux fois par an. En cas de consommation d'eau importante, l'abonné est averti immédiatement.

Accueil du public :

Services Techniques Municipaux
8 rue Binguet
du lundi au jeudi, de 8h à 12h
et 13h30 à 17h30
le vendredi de 8h à 12h
et 13h30 à 16h30

Pour en savoir +

02.33.95.82.01

service-des-eaux@mairie-valognes.fr

Imprimés téléchargeables sur :

www.mairie-valognes.fr

Astreinte au 06.80.87.45.43



JACKY MOUCHEL,

Adjoint au maire,
délégué aux bâtiments communaux,
aux travaux, à l'environnement,
au cadre de vie, à l'urbanisme,
et aux affaires foncières

DU PROJET AU CONCRET

Se souvient-on des embouteillages au carrefour de la poste aux heures de pointe ou de la délicate traversée du haut de la place du château entre les feux tricolores ? Avons-nous encore en mémoire les difficultés rencontrées pour atteindre le centre-ville, la place Vicq d'Azir ou la rue Henri Cornat ?

Ces travaux étaient donc éminemment nécessaires pour rendre notre ville plus accessible, plus agréable, plus belle et confortable.

Nous sommes passés des photos de synthèse, publiées dans le précédent bulletin, à la concrétisation de cet ambitieux projet.

Ces prochains travaux donneront lieu à de nouveaux échanges en commission au cours de l'année 2017. Le projet n'est pas finalisé, il fera l'objet d'une réflexion approfondie quant aux surfaces nécessaires, à sa fonctionnalité et à son architecture.

Valognes a besoin d'un équipement tourné vers l'avenir, en tenant compte de son patrimoine, de son histoire et de sa place au cœur du Cotentin.



La requalification du cœur de ville a fluidifié le trafic, la circulation s'est apaisée, la place du piéton est désormais privilégiée et chacun peut atteindre, avec plus de facilité, la place du château, devenue plus proche des commerces et des services.

La Municipalité et les Membres du Conseil Municipal, soutenus par le cabinet d'architectes Architecture Action, ont longuement préparé cette réalisation. Les travaux de commission ont affiné les propositions qui leur ont été soumises, en tenant compte des attentes de la population, en écoutant les besoins du commerce local, portant une attention toute particulière aux pratiques de déplacement et à la protection de notre patrimoine architectural.

Le résultat est conforme à nos attentes ; il nous faut maintenant poursuivre par l'agrandissement de la salle du château qui accueillera le nouvel office de tourisme, le Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin ainsi qu'une salle ayant pour vocation l'animation commerciale de notre ville.



Valognes est d'ailleurs pressentie pour devenir le siège politique de la Communauté d'Agglomération du Cotentin. Elle doit être fière et digne d'une telle reconnaissance. Notre action municipale s'inscrit dans cette volonté et il nous appartient d'œuvrer au quotidien pour atteindre cet objectif.



REVITALISATION DU CŒUR DE VILLE : ÉXIGENCE ÉCONOMIQUE ET BESOIN SOCIAL



Pour la première fois depuis une dizaine d'années, le nombre de créations d'entreprises commerciales sur Valognes est nettement supérieur aux cessations d'activité. Un signe très encourageant quand on sait que dans le même temps, l'Inspection Générale des Finances (IGF) et le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) ont présenté à Martine PINVILLE, Secrétaire d'État au commerce, un rapport des plus alarmiste quant à l'accentuation du phénomène de la vacance commerciale dans les centres-villes. Ce taux de vacance est en effet passé de 6,1% à 10,4% entre 2001 et 2015 ; les villes petites et moyennes sont les plus touchées.

Selon ce rapport, cette désertification découle de trois phénomènes qui peuvent se conjuguer : un tissu socio-économique fragile, un déséquilibre concurrentiel entre les commerces de périphérie et du centre-ville et la perte d'équipements structurants ou de services du quotidien.

Sur notre territoire, le développement des parcs d'activités contribue à maintenir l'économie locale en bonne santé et permet de sauvegarder l'emploi malgré le contexte général particulièrement défavorable.

D'autre part, à l'exception des grandes surfaces, la majorité du commerce de proximité se situe au cœur de la ville. Ainsi regroupé dans le centre, il est à la fois plus solidaire, plus fort et évite une concurrence générée par une dispersion comme le souligne le rapport.

On peut également se réjouir d'avoir conservé sur Valognes une pluralité de services dont plusieurs sont regroupés dans la Maison des services publics.

Nul doute que le Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire et le centre aquatique viendront compléter l'attractivité de la ville dans les prochains mois.

La requalification du cœur de ville, la réglementation du stationnement, le soutien à l'association des commerçants et les animations culturelles et festives organisées par la ville, contribuent également à revitaliser Valognes et son commerce.

Notre action ne s'arrête cependant pas là ; il nous faut accompagner les commerçants dans leur adaptation au commerce de demain en renforçant la transition numérique qui doit être soutenue par le FISAC dans le cadre de notre stratégie locale de développement commercial.

Créer ce souffle, accompagner la dynamique, font partie intégrante de nos missions municipales.



L'animation de la ville contribue à la dynamique commerciale

JACQUES COQUELIN

BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Une zone bleue en cœur de ville

Depuis le 19 septembre 2016, la ville de Valognes a mis en place une zone bleue dans l'hyper-centre.

L'objectif de la zone bleue est d'encourager la rotation des véhicules pour faciliter l'accès au centre-ville et favoriser le commerce local.



Le stationnement est limité à 1 h 30, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, du lundi au samedi.

Le non-respect de la durée autorisée, de même que l'absence de disque ou sa non-lisibilité, sont passibles d'une amende de 17 €.

Les automobilistes peuvent se procurer un disque à l'accueil de la mairie

La collecte des ordures ménagères

JOURS DE COLLECTE

lundi – mercredi – vendredi

Les sacs poubelle fermés doivent être déposés en bordure de la voie

publique au plus tôt à 19 heures, la veille du jour de collecte.

En dehors des jours de collecte, les sacs sont déposés dans les containers prévus à cet effet.

Tous les autres déchets doivent être apportés à la déchetterie.

ATTENTION

Si le jour de collecte est un jour férié, le ramassage est reporté au jour de collecte suivant.

La réglementation liée au bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies ne peuvent être effectués en dehors des créneaux horaires suivants :

LES JOURS OUVRABLES :

8 h 30 / 12 h 00 et 14 h 30 / 19 h 30

Les samedis :

9 h 00 / 12 h 00 et 15 h 00 / 19 h 00

Les dimanches et jours fériés :

10 h 00 / 12 h 00

Mon maître est classe, il ramasse

Les déjections canines sur la voie publique constituent un réel désagrément pour les riverains et passants.

C'est pourquoi, la ville a fait procéder à l'installation de distributeurs de sacs supplémentaires,

régulièrement approvisionnés par le service voirie.

Elle encourage vivement les propriétaires de chiens à ramasser les excréments de leur animal, sous peine d'amende.



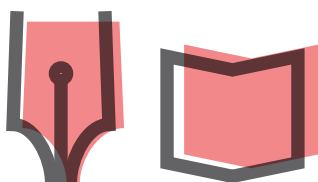
Les maîtres doivent en outre veiller à ce que leur animal de compagnie ne cause ni dégâts ni troubles de voisinage.

Civilement et pénalement responsables de leur animal, ils doivent répondre des dommages qu'il pourrait causer.

GÉRARD BRÉBANT,

Conseiller municipal délégué à la sécurité et aux espaces publics

2016 : ANNÉE DE LA FEMME



Le salon du livre 2016

Le 7^{ème} Salon du livre intitulé « Figures de femmes » s'est tenu les 19 et 20 novembre 2016 au complexe Marcel Lechanoine.

Ce rendez-vous littéraire bisannuel a été ouvert par une prestation musicale de deux professeures de l'école municipale de musique interprétant des chansons de Barbara.



Une cinquantaine d'auteurs, des éditeurs et des associations ont accueilli plus de 1.000 visiteurs pendant le week-end, au cours duquel le public disposait d'une offre culturelle riche : tables rondes, conférences, expositions et spectacle pour enfants étaient proposés.

Les tables rondes, *Les pionnières* et *Des femmes en résistance*, et conférences ont été appréciées par le public venu nombreux.

La première animée par l'Amiral Chantal Desbordes, qui connaît le Cotentin pour y avoir commandé le Centre d'Instruction Naval (CIN) de Querqueville de 1997 à 1999 et qui est la première femme dans la Marine nationale à avoir été nommée contre-amiral en janvier 2002.

La seconde autour de Marie-José Chombard de Lauwe. Cette « jeune femme » de 93 ans, comme elle se définit elle-même, est entrée dans la résistance dès le début de la guerre puis a été déportée à Ravensbrück avant d'être envoyée à Mauthausen. Madame Chombard de Lauwe a décrit comment, elle et ses camarades, avaient lutté pour rester humaines face à des gens qui leur déniaient leur humanité. Avec une énergie indomptable, elle multiplie les déplacements pour témoigner, témoigner encore, témoigner toujours.

La conférence donnée par Julien Deshayes, invité de la Société d'Archéologie de la Manche, section de Valognes, sur *Les Femmes fatales de Valognes* a été très suivie.

En écho à la 7^{ème} édition de ce salon, le Pays d'art et d'histoire Le Clos du Cotentin a proposé une visite guidée consacrée aux *Femmes de l'ancien Valognes*.

En outre, les expositions ont été appréciées par les visiteurs et le spectacle *Perce-neige et les 3 ogresses*, destiné aux tout petits, a fait salle comble.

Préalablement à l'ouverture du salon, des rencontres ont été organisées pour les scolaires avec les auteurs Jeunesse. Ce sont en effet 18 classes de primaire et de collège qui, accompagnées de leurs professeurs et de bibliothécaires, ont pu rencontrer et dialoguer avec les auteurs. Ces derniers ont souligné la qualité du travail effectué par les enseignants en amont de ces rencontres.

Les auteurs ont fait part de leur satisfaction sur les échanges qu'ils ont eus avec le public et ont remercié pour les conditions d'organisation de cette animation culturelle autour du livre.



Les Estivales

En 2016, « Les Estivales » ont à nouveau animé le centre de Valognes le vendredi soir durant le mois de juillet.

Ces spectacles de rue ont trouvé leur place, au pied de l'église, place Vicq d'Azir au cœur même de la cité, et leur public qui s'y presse chaque année plus nombreux, avec une fréquentation en moyenne de 250 personnes.



Cette édition a rassemblé autour de spectacles burlesques qui, au fond, traitent des évolutions de notre société en évoquant des questions graves avec une distanciation ironique :

« Les balles populaires »

Jongleries poétiques d'un SDF.

« Economic strip »

Tranche de vie dans une entreprise en déroute.

« Offre spéciale »

Un spectacle revendiquant le bas de gamme à prix discount.

« Les banquettes arrières »

Un trio de filles décalées et paumées mais follement vivantes.



Précédé du concert festif de « Mado et les frères Pinard », le feu d'artifice du 13 juillet a été tiré, pour la première fois cette année, sur la place du Château, dont les abords ont fait l'objet d'un complet réaménagement dans le cadre des travaux de requalification du cœur de ville.

Les Estivales, place Vicq d'Azir et le feu d'artifice, place du château, participent au projet collectif de réhabilitation et d'appropriation du cœur de ville.



Mise en place du réseau intercommunal de lecture publique

Huit bibliothèques sont réparties sur le territoire qui constituait la Communauté de Communes du Cœur du Cotentin : Bricquebec, Brix, L'Étang-Bertrand, Saint-Joseph, Sauxemesnil, Sottevast, Tamerville et Valognes.

Les représentants de ces huit communes ont souhaité mettre en réseau les bibliothèques afin d'améliorer l'accès à une offre

de ressources et de services diversifiée, harmonisée et équilibrée sur le territoire.

Les objectifs de ce réseau sont :

- de proposer un tarif unique et des services harmonisés : la carte de lecteur permettra d'emprunter des documents et de bénéficier des mêmes services dans toutes les bibliothèques du réseau, quel que soit son lieu d'habitation.
- de donner accès à l'ensemble des catalogues des huit bibliothèques : la consultation du catalogue et la réservation des documents pourront se faire sur l'ensemble des huit bibliothèques du réseau.
- d'organiser la circulation des documents : les adhérents pourront retirer les documents réservés au sein du réseau dans leur bibliothèque de rattachement grâce à des navettes effectuées de façon régulière.
- et de mettre en place un portail documentaire : un site internet permettra aux habitants de prendre connaissance de l'actualité des bibliothèques (manifestations culturelles, animations) et d'avoir accès aux informations pratiques (coordonnées des bibliothèques, heures d'ouverture ...).

La mise en réseau permet d'améliorer le service public rendu aux usagers, facilite l'accès à la culture et développe la lecture publique sur le territoire.

ANNE-MARIE GOLSE

Adjointe au Maire, déléguée à la culture, au patrimoine et au fonctionnement de la bibliothèque Julien de Laillier et de l'Hôtel-Dieu

ÉCOUTER LA JEUNESSE

Un calendrier dense avec une manifestation organisée chaque week-end, des activités qui font le plein, c'est ainsi que l'on pourrait résumer la saison 2016. De nombreux temps forts au service des usagers ont été organisés en partenariat avec les clubs et le monde associatif valognais permettant de partager et de proposer de beaux projets.



L'accueil des jeunes à l'Hôtel-Dieu

L'espace Jeunes, lieu dédié aux 11 – 25 ans, fonctionne du lundi au vendredi aussi bien en période scolaire que pendant les vacances. C'est un accueil permettant aux jeunes, lycéens, collégiens, de se retrouver pour échanger, jouer, lire, en présence d'animateurs diplômés. Cet accueil va actuellement vers une labellisation, dont l'objectif est d'améliorer encore la qualité de l'offre et de bénéficier des aides financières attribuées aux collectivités locales par les partenaires sociaux et institutionnels.

Cette labellisation, gage de qualité, est le fruit des travaux menés depuis plusieurs années dans le cadre du Projet Éducatif Local.

Les adolescents fréquentant l'espace loisirs de l'Hôtel-Dieu sont désormais en possession d'une carte d'adhérent ainsi que d'un pass-loisirs permettant de bénéficier des activités proposées. L'équipe de l'Hôtel-Dieu propose un

programme élaboré en concertation avec les jeunes pour des actions se déroulant sur site ou hors les murs. Cette équipe a souhaité sensibiliser le public jeune sur le thème du harcèlement à l'école.

Ainsi, le 18 octobre, trois courts métrages ont été présentés au cinéma Trianon, à 300 collégiens en après-midi et une séance réservée aux adultes a été proposée le soir en présence du réalisateur du film « L'école m'a tué », Maël DE CORE.

Ces temps forts étaient animés par des professionnels du domaine, médecin psychiatre, psychologue, substitut du Procureur.

L'Hôtel-Dieu dispose de deux antennes **Point Info Jeunesse** (PIJ) et **Maison des Adolescents** (MADO), lesquelles jouent un rôle essentiel de proximité et constituent un relais d'écoute et d'information de premier niveau pour des jeunes en recherche de renseignements et conseils.

Vacances pour tous

Pendant les vacances scolaires, la ville de Valognes propose des vacances à la carte autour de nombreuses activités culturelles, sportives, de découverte, d'expression et d'animation.



- L'Accueil Collectif de Mineurs offre des activités durant les petites vacances scolaires pour les enfants âgés de 3 à 11 ans, en demi-journée ou journée avec possibilité de restauration le midi.

- Les opérations Tickets Temps Libre et Été-jeunes proposent aux jeunes de 5 à 15 ans, d'accéder aux différentes pratiques sportives, culturelles, d'animation et de loisirs pendant les périodes de vacances scolaires à travers un programme riche et varié.

Place au jeu

La journée annuelle du jeu, qui s'est tenue le 28 mai 2016, a une nouvelle fois démontré son attractivité. De nombreux jeux ont été présentés pour tous les âges, avec une animation originale à destination des quinquagénaires, auxquels des jeux vidéo « vintage » ont été proposés. Pour l'organisation de cette journée, notre équipe d'animation a reçu l'aide amicale de jeunes valognais de l'espace Jeunes.



Forum des Associations

Tous les deux ans, la ville de Valognes organise le Forum des Associations, trait d'union entre les habitants et le monde associatif. Ainsi, le 10 septembre 2016, environ cinq cents visiteurs étaient présents au complexe Marcel Lechanoine. Les participants à cet événement se disent satisfaits des contacts établis au cours de cette journée.

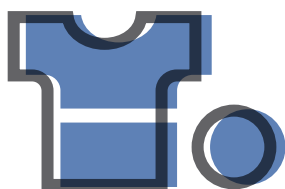


Sport

Deux éducateurs sportifs municipaux proposent des activités pour tous. Celles-ci s'adressent aux tout petits, dès l'âge de 3 ans, aux femmes à travers une action intitulée « Santé vous active » et aux séniors résidant au Foyer-Résidence Les Mimosas.

Des adhérents en nombre

Toutes disciplines confondues, ce sont environ 2.000 licenciés qui participent à des compétitions. D'excellents résultats ont été obtenus tant au niveau départemental que régional. Par ailleurs, 4 disciplines se sont distinguées sur des podiums nationaux dont 1 en sport scolaire. Comme chaque année, les sportifs méritants ont été reçus au cours d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville.



Euro de football 2016

En marge de cette compétition, la ville de Valognes et l'ASV Football ont participé à un tournoi européen de jeunes à Hérouville Saint-Clair, manifestation sportive qui s'inscrivait dans le cadre d'un échange ERASMUS.



Par ailleurs, une fresque a été réalisée par les jeunes dans l'enceinte du stade.

Que la lumière soit

Faciliter la pratique sportive demeure plus que jamais au cœur des préoccupations municipales. Au vu des effectifs grandissants du club de football et face aux difficultés rencontrées pour planifier les rencontres chaque week-end, la ville de Valognes a décidé d'éclairer le terrain d'honneur du stade Georges Pillet, en totale concertation avec les Dirigeants du club. Cette installation de qualité permet ainsi une meilleure utilisation des surfaces de jeu et offre la possibilité d'organiser des matches le samedi soir.

Dans le même temps, la rénovation des projecteurs de la plaine de jeux utilisée pour les entraînements conforte l'Association Sportive Valognaise dans sa volonté de donner à ce club une nouvelle dimension.

Un progrès salué avec beaucoup de satisfaction par l'ensemble des Dirigeants et des plus de 350 licenciés de ce club.

SYLVAIN CAILLOT

Adjoint au Maire, délégué au sport, aux infrastructures sportives, à la jeunesse, aux loisirs et à la vie associative

DE NOUVELLES ACTIONS PROPOSÉES EN 2016



Ateliers cuisine

Des ateliers cuisine sont proposés depuis le mois de février 2016 aux personnes bénéficiaires des associations caritatives locales et à celles en lien avec le C.C.A.S, avec l'objectif principal de transmettre des savoir-faire de base permettant de cuisiner les produits proposés par les associations.

Ils se déroulent dans la cuisine pédagogique de la Maison Familiale Rurale une fois par mois. Ces ateliers permettent aux participants d'emporter et de déguster en famille les plats préparés.

« Dis maman, quand est-ce que tu retournes cuisiner ? »



Séniors en vacances

En partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V.), le C.C.A.S. a organisé un séjour séniors du lundi 26 au vendredi 30 septembre 2016. Il a eu lieu à la résidence de vacances Les Tourelles à Asnelles-sur-mer dans le Calvados.

6 Valognaises ont participé à ce séjour moyennant une contribution personnelle proportionnelle à leurs revenus.



Au programme, figuraient de nombreuses visites : une biscuiterie locale, Port-en-Bessin, Le Musée d'Omaha, La Pointe du Hoc, La ferme de La Haizerie, La cidrerie Fumichon et un déplacement au marché de Courseulles.

Des moments forts ont ainsi été partagés, « J'ai passé des vacances magnifiques comme je n'en ai jamais passé ! » a exprimé une participante.

Vacances familles

Quatre familles, représentant quinze personnes, ont été accompagnées dans un projet de premier départ en vacances au cours de l'été 2016. Afin de mettre en œuvre le projet de chacun, des entretiens individuels, des réunions de groupe et une sortie pique-nique ont été organisées en amont.

Les familles ont participé au financement de leur séjour d'une semaine dans un camping de leur choix avec le soutien du C.C.A.S., de la C.A.F. et de l'A.N.C.V.

Suite à cette expérience, le C.C.A.S. souhaite que ces familles puissent mener à bien, en autonomie, un nouveau projet de départ.

Bourse au permis de conduire

Le permis de conduire est un élément indispensable pour l'accès à l'emploi.

En partenariat avec les auto-écoles de la commune, le C.C.A.S. verse une bourse aux jeunes valognais âgés de 18 à 25 ans et aux personnes bénéficiaires des minimas sociaux. Cette aide d'un montant de 400 € ou 600 € est attribuée selon les revenus du foyer.

En contrepartie, le bénéficiaire doit effectuer 30 heures de son temps au bénéfice d'actions des services municipaux ou des associations valognaises.

Ateliers relaxation

Pour permettre à des personnes suivies par le C.C.A.S. de découvrir des techniques simples de relaxation, une convention de partenariat a été signée avec le Centre Médico-Psycho-Pédagogique Le Gavendest de Valognes. Dans ce cadre, des professionnels interviennent à titre gracieux et chaque rencontre débute par un moment de convivialité autour d'un café.

Bourse aux vêtements

La première bourse aux vêtements organisée par le C.C.A.S. a eu lieu le vendredi 7 novembre 2015 en partenariat avec le Secours

populaire, le Secours Catholique, l'antenne des Restos du Cœur, La Croix-Rouge et Le Relais enfant.



L'opération sera renouvelée le samedi 11 février 2017 dans la petite salle du complexe Marcel Lechanoine.

Semaine bleue

Le 6 octobre, à l'EHPAD du Pays Valognais, 30 seniors accompagnés de 30 jeunes de la Maison Familiale Rurale, nous ont gratifiés d'un superbe défilé. Les mannequins d'un jour, coiffés et maquillés par des professionnels bénévoles, étaient habillés par les associations Le Relais Enfant et La Croix-Rouge.



La semaine bleue 2016, qui s'est tenue du 3 au 9 octobre, a été une nouvelle fois la parfaite illustration

du lien intergénérationnel que nous souhaitons encourager.

Un centenaire au Foyer-Résidence « Les Mimosas »



Le vendredi 28 octobre 2016, le C.C.A.S., la Direction de l'établissement et le personnel ont organisé une sympathique cérémonie pour marquer le centième anniversaire de Monsieur Pierre HAMEL, né le 28 octobre 1916.

Les différents hommages ont retracé la vie familiale et professionnelle bien remplie de Monsieur HAMEL. Celui-ci, très ému, a remercié l'assistance en glissant un conseil : « Pour mieux vivre, donnez beaucoup car on reçoit encore plus », et de lancer, dans un sourire malicieux, un amical « Essayez d'en faire autant ».

Création d'une Maison des Solidarités

La ville a lancé un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation de l'Hôtel Saint-Rémy, situé rue des Religieuses, destiné à accueillir, dans une Maison des Solidarités : associations caritatives, Secours populaire, Secours Catholique et Croix-Rouge.

Ces travaux seront financés avec le concours de l'État, avec lequel une convention de soutien à l'investissement public local a été signée le 22 juillet 2016.

Repas des aînés

Dans une ambiance festive, 384 valognaises et valognais ont participé au repas des aînés, offert par la Municipalité, le dimanche 16 octobre 2016 au complexe Marcel Lechanoine. Ce moment de convivialité et de solidarité a été animé par le groupe « Coup d'cœur » de l'Association A Fleur de mots.

L'action sociale de la Ville, c'est aussi

Pour l'année 2016, la Ville, à travers l'action sociale du CCAS et du Centre Familial et Social a reçu près de 1.800 ménages dont 40 % au titre du logement et un peu moins de 20 % pour des aides directes à caractère financier ou pour l'accomplissement de formalités administratives.

Et pour 2017

Des travaux d'extension du Foyer-Résidence Les Mimosas sont programmés cette année. L'ancien logement du gardien sera transformé en 4 appartements, portant la capacité d'accueil de l'établissement à 32 logements. Des travaux d'amélioration des logements seront réalisés dans un second temps.

Au vu du succès obtenu par ces actions, elles seront reconduites avec la volonté affirmée d'une action sociale pertinente adaptée aux besoins de nos concitoyens.

HUBERT VARIN

Adjoint au Maire,
délégué à l'action sociale, à la santé,
au handicap et au logement

à vos agendas :
REPAS DES AÎNÉS
Dimanche 15 octobre 2017

L'ENSEIGNEMENT : TOUTE UNE HISTOIRE



Regard sur l'histoire des écoles de Valognes¹

La présence d'écoles est attestée à Valognes depuis l'époque médiévale. Un maître d'école y est déjà cité au XIII^{ème} siècle et, dès le XVI^{ème} siècle, existaient une grande école (ou collège) et une petite école, toutes deux très fréquentées. Le 7 juin 1534, le sieur Lepoittevin des Moustiers fit don, afin d'abriter ces écoles, d'une « maison et boëlle allant jusqu'à la rivière du Merderet », située au bas de l'actuelle rue des Religieuses. Au milieu du XVII^{ème} siècle, les élèves du collège de Valognes pratiquaient le théâtre et produisirent, sous la direction de Maître Jean Virey, plusieurs représentations qui connurent un grand succès. En 1774, ce collège fut rattaché à l'ancien séminaire de Valognes, l'actuel Lycée Henri Cornat. Il comptabilisait environ 600 élèves.

Par la suite, de nombreux autres établissements ont vu le jour en particulier pour l'éducation des jeunes filles. L'abbaye des sœurs

bénédictines fondée à Valognes en 1629 s'était donné pour but de « pourvoir à la bonne éducation des demoiselles ». En 1684 la paroisse finançait le salaire de plusieurs institutrices, et au XVIII^{ème} siècle, jusqu'à 21 maisons d'éducation de jeunes filles fonctionnaient à Valognes rassemblant sur leurs bancs plus de 500 demoiselles !

Après la Révolution de 1789, ce nombre était redescendu à neuf établissements accueillant toutefois toujours autant de jeunes filles.

Au cours du XIX^{ème} siècle, plusieurs anciens hôtels particuliers, désertés par les familles nobles, furent transformés en école. Ce fut le cas en particulier de l'hôtel d'Ourville, situé rue de l'Officialité et de l'hôtel de Cussy, rue de Poterie achetés par la ville, pour le premier en 1842 et pour le second en 1887 ; l'école publique des garçons et l'école publique des filles y ont été respectivement installées. Des écoles privées vinrent par ailleurs occuper l'hôtel

du Mesnildot de la Grille - cédé en 1895 à l'Archiprêtre de Valognes - ainsi que l'hôtel d'Harcourt, place du Calvaire, qui devint au début du XX^{ème} siècle, l'école libre des garçons, dite école Saint-Malo. Enfin, l'ancien hôtel du Tellier de Réville, au bas de la rue de Poterie, d'abord couvent des sœurs Augustines, est devenu en 1904 l'école supérieure de jeunes filles. De ces hôtels particuliers, seul l'hôtel du Mesnildot de la Grille, actuelle école privée Sainte-Marie, a survécu aux bombardements de juin 1944. Ce dernier fut toutefois remanié et agrandi afin de recevoir, à partir de 1954, les classes des garçons de l'ancienne école Saint-Malo. Bien que l'hôtel de Cussy ait lui aussi été détruit, les salles de classes situées dans les jardins furent épargnées, et purent abriter, à partir de 1958, la nouvelle école publique des filles Alexis de Tocqueville.

L'école publique des garçons qui se trouvait dans l'hôtel d'Ourville fut pour sa part déplacée dans un nouvel édifice, construit suivant les plans de l'architecte urbaniste, Olivier LAHALLE, afin de devenir notre actuel groupe scolaire Léopold Delisle. Ce bâtiment, premier édifice public reconstruit, a été inauguré en 1953 et une classe supplémentaire y a été créée en 1967. La généralisation de la mixité dans les écoles publiques a permis de fusionner les classes de garçons et de filles dans un unique établissement. A l'école privée, la fusion entre les classes des garçons de Saint-Malo

¹ J. Deshayes (Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin), à partir des articles de l'abbé CANU, des notes compilées par Claire YVON et autres sources éparées.

et des filles de Sainte-Marie eut lieu en 1970.

Travaux de sécurisation et de mise en accessibilité à l'école Alexis de Tocqueville

Pour garantir la sécurité des élèves, l'accueil de l'école Alexis de Tocqueville se fait désormais par une nouvelle entrée située rue Alexis de Tocqueville.

Ainsi, des travaux de terrassement, de maçonnerie et de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ont été réalisés.



En outre, un quai et deux rampes d'accès ont été construits pour rendre accessibles des salles de classes en élémentaire.



Ecole municipale de musique, lieu d'enseignement, lieu de création « scène ouverte »

La volonté municipale est d'offrir un enseignement musical et des pratiques collectives de qualité tout en favorisant un développement culturel offrant chaque année aux élèves une saison musicale et des master class par la venue d'artistes en résidence à l'école.

Du 1er au 3 février 2017, Carl Eric LAMBERT proposera un projet pop rock autour de son dernier album « A little time », sorti en 2016 et de ses compositions.



L'école de musique est aussi un lieu de création, de richesse, d'ouverture vers les autres où chacun peut trouver sa place, un lieu où l'on a plaisir à se retrouver pour jouer ou chanter.

Cette année, les élèves sont encouragés à proposer un projet musical où ils pourront y mêler d'autres disciplines culturelles en vue de se produire en public lors « d'une scène ouverte ».

Certains participent à des stages et des concours dans leur discipline pendant les vacances et commencent à voler de leurs propres ailes. D'autres sont inscrits, en

parallèle, au conservatoire à rayonnement régional de Caen comme Charlotte LE ROUX, 13 ans, en trombone ; cette jeune musicienne a, d'autre part, été sélectionnée pour la finale du trophée national à Semur en Auxois les 19 et 20 novembre 2016 en catégorie des moins de 15 ans.

Les élèves sont par ailleurs sollicités en soliste lors des concerts de l'école de musique.

Souvenons-nous d'Eva RENARD et d'Antoine LETOUZÉ chantant en soliste « Bidonville » ainsi que de Titouan LEFRANÇOIS partageant le chorus de trompettes avec le

groupe VERONA dans « Armstrong » lors du concert du 24 juin 2016 en hommage à Claude NOUGARO.

Voilà des expériences que ces élèves n'oublieront pas. Il arrive même que l'aventure continue en dehors des murs de l'école !

Maïa PINON, 12 ans, accordéoniste en herbe fréquentant notre école depuis son âge de 7 ans, déjà remarquée sur scène lors du concert « L'âme de VALOGNES ouvre les tiroirs de sa mémoire », a été sélectionnée avec quatorze autres accordéonistes de moins de 12 ans venant de toute la France, par Michel PRUVOT, accordéoniste et animateur de plusieurs émissions

télévisées dont « Sur un air d'accordéon » de 1992 à 2002 pour France 3.

Ces jeunes ont ainsi enregistré en juin 2016 avec DISCAMBIANCE un album de Noël où Maïa PINON joue en soliste « L'AVE MARIA » de GOUNOD. On la retrouve en couverture du magazine national « Accordéon et accordéonistes », publié en novembre 2016.

Eloïse MARTINEAU, 8 ans, a été reçue 1^{ère} à l'unanimité du jury lors du 1^{er} concours de piano d'AGNEAUX le 13 mars 2016.

Baptiste GAILLARD, 16 ans, « élève accordéoniste dans l'âme » passionné et de caractère volontaire, a joué en soliste, le 24 juin 2016, avec l'orchestre d'harmonie « Tango pour Claude » de Richard GALLIANO. Il anime par



ailleurs des repas de seniors et se produit régulièrement sur les marchés pendant les vacances, partageant ainsi sa passion.

Delphine LERIDEZ, 17 ans, accordéoniste confirmée, avec un répertoire classique et de variété, joue lors de représentations théâtrales ou lors d'animations en maison de retraite.

Des scènes ouvertes auront lieu, salle Alfred Noël, samedi 14 janvier à 11h00 ; mercredi 18 février à

18h00, vendredi 10 mars à 18h00, samedi 8 avril à 11h00 et mercredi 10 mai à 18h00. Alors n'hésitez pas à venir écouter ces jeunes talents.

ODILE SANSON

Adjointe au Maire,
déléguée à l'enseignement, à l'éducation,
à l'aide à la réussite scolaire
et au fonctionnement
de l'école municipale de musique

vacances zone b

VACANCES D'HIVER

Fin des cours :
samedi 11 février 2017

Reprise des cours :
lundi 27 février 2017

VACANCES DE PRINTEMPS

Fin des cours :
samedi 8 avril 2017

Reprise des cours :
lundi 24 avril 2017

VACANCES D'ÉTÉ

Fin des cours :
samedi 8 juillet 2017

Inscriptions centre familial et social

6 rue Binguet
02 33 95 82 30
enseignement@mairie-valognes.fr

SCOLAIRE, CANTINE ET ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES matin, midi, TAP, soir et mercredis loisirs

DU 9 AU 17 MAI 2017 de 9 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 00
et/ou sur rendez-vous

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Anciens et nouveaux élèves
DU 12 AU 16 JUIN 2017
de 9 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 00
et/ou sur rendez-vous

VIE ASSOCIATIVE

LE COMICE AGRICOLE DE VALOGNES

Le comice agricole de Valognes organisera sa 120^{ème} édition en 2017. Différentes manifestations sont programmées tout au long de l'année.

Le « Jury des Jeunes », ouvert à tous les jeunes agriculteurs du canton de Valognes âgés de 16 à 25 ans, permet d'obtenir une qualification au niveau de l'arrondissement pour envisager

ensuite une qualification sur le plan départemental, voire national. Cette manifestation récompense en moyenne 25 jeunes.

En août, le Comice organise le Concours agricole ; celui-ci commence par un vide-greniers le matin et se poursuit, dès 14 heures, par le concours cantonal des ovins et équins et par une présentation des bovins. La société d'Aviculture prend part à cette journée.

En fin d'année, un moment de convivialité est organisé autour d'un repas poule au pot, salle du château. Le bureau remercie chaque bénévole, qui tout au long de l'année, fait la force de l'association ainsi que les communes pour leur soutien.

Composition du bureau :

Présidente : Ingrid LEBEL
Vice-présidents : Loris VALLÉE et Philippe de COLIGNY
Trésorier : Louis OLIVIER
Secrétaire : Édouard ROULLAND

LA VALMONTAISE

Chorale créée en 1973, La Valmontaise s'efforce de promouvoir la pratique du chant choral, principalement dans le canton de Valognes.

Notre programme très éclectique comporte des chansons françaises de toutes époques, de la Renaissance jusqu'aux œuvres les plus récentes, des airs de musique sacrée, des negro-spirituals ainsi que des chansons étrangères.

La chorale présente les quatre pupitres : Soprani, Alti, Ténors et Basses.

Seuls sont exigés des choristes, d'aimer chanter et d'accepter les « menues » contraintes d'un travail en groupe !

Le plaisir de chanter ensemble est aiguillonné par les concerts.

Nous nous produisons trois à quatre fois par an au profit de la chorale ou pour soutenir des actions caritatives ou humanitaires.

En 2017, un concert est prévu à l'Hôtel-Dieu de Valognes en avril, un autre à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte en octobre ; en outre, un concert est envisagé pour agrémenter un après-midi au sein d'une maison de retraite.

Françoise LECANU dirige, depuis 1991, la chorale comptant aujourd'hui 35 choristes.

Les répétitions ont lieu tous les lundis, hors vacances scolaires, de 20 heures 30 à 22 heures 30, salle Alfred Noël de l'École de municipale de musique.

Pour en savoir +

La Valmontaise
Hôtel de Ville
Place du général De Gaulle
50700 Valognes
02 50 29 97 74
valmontaise@gmail.com



LES LYNX BASEBALL

Le baseball est une discipline sportive spectaculaire rare et méconnue en France, qui se pratique à Valognes. Les LYNX en sont le porte-flambeau. Le club des LYNX existe depuis la fin des années 80. Mis en sommeil en 2007, une poignée d'irréductibles sous l'initiative de François Dujardin et Kazuo Iwamura ont décidé de relancer le club tout début 2015.



Grâce à l'effort commun, la motivation, le rêve et la passion, le club se mit sur les rails avec le retour de plusieurs anciens et l'arrivée de nouvelles recrues. Malgré quelques difficultés logistiques, une équipe se profila.

Ainsi, fin 2015, les LYNX s'inscrivaient au championnat régional R2 2016, les opposant à des équipes comme Cherbourg, Rouen, Le Havre, Dieppe, Les Andelys ...

Ils avaient alors le statut de challengers mais à force d'entraînements et de motivation sans faille, les LYNX ont obtenu des résultats plutôt satisfaisants les menant jusqu'en petite finale, hélas perdue d'un seul point face à Rouen, éminent club du baseball français. Challengers au début du championnat, les LYNX sont désormais 4^{èmes} au classement régional Normand R2.



En parallèle de ce championnat, les LYNX proposent diverses initiations : Tickets Temps Libre de la ville de Valognes, Centre de loisirs du Val de Saire ...

Ils participent à des manifestations sportives comme un match d'exhibition avec des GI américains lors des célébrations du D-DAY à Carentan, le tournoi de softball - dérivé du baseball - RIPOST à Caen ou encore des matches amicaux contre des clubs évoluant en R1 (Caen, Saint-Lô ...).

À la rentrée 2016, les LYNX se voient octroyer par la Communauté de Communes du Coeur du Cotentin,

un créneau supplémentaire d'entraînement. Suite à la participation de ce club au forum des associations organisé en septembre par la ville, des jeunes de 10 à 14 ans commencent à affluer, fixant de nouveaux objectifs à des LYNX déjà bien lancés.

Ainsi, les LYNX proposent maintenant 2 entraînements par semaine.

Leurs objectifs 2017 : une marche sur le podium du championnat R2 séniors, l'organisation d'un tournoi de softball, l'adaptation du baseball aux personnes en situation de handicap et la constitution d'une équipe de juniors qu'ils espèrent pouvoir inscrire au championnat régional junior en 2018.

Entraînements Jeunes:

le samedi de 16h00 à 18h00
Gymnase Félix Buhot

Entraînements Seniors:

le samedi de 18h00 à 20h00
Gymnase Félix Buhot
le mardi de 20h00 à 22h30
Salle communautaire

Pour en savoir +

François DUJARDIN, Président des Lynx baseball, Vice-Président de la Ligue de Normandie baseball softball

06.35.52.34.20

Facebook : Lynx Baseball



L'AS VALOGNES FOOTBALL

Une vieille dame toujours dans le coup

L'AS Valognes Football, qui a fêté ses 110 ans en 2016, est, en effectifs, l'une des associations les plus importantes de la Ville.

Le club au maillot « rouge et bleu » est reconnu au niveau régional se classant 15^{ème} au niveau des effectifs.

Ses 360 licenciés dont 85 féminines évoluent régulièrement sur les installations du stade Georges Pillet.

Son équipe première Senior évolue actuellement en Promotion d'Honneur et ne cache pas ses ambitions de monter.

L'équipe féminine Senior joue régulièrement les premiers rôles au niveau départemental et parfois même à l'échelon régional, notamment en coupe.

Maintenir les jeunes à l'échelon régional n'est pas chose aisée face à des clubs disposant d'effectifs et de moyens plus importants.

Par ailleurs, nous sommes heureux de constater que des jeunes ont été repérés lors de stages de détection et admis en sélection départementale ou régionale.

Depuis 1960, l'A.S. Valognes dispose d'une école de football accueillant chaque mercredi près de 130 enfants de 5 à 12 ans, et depuis 2008 une école de foot féminin. L'école de foot est régulièrement

distinguée par la remise de labels. Elle a reçu en octobre 2012 le Label de la Fédération Française de Football récompensant son sérieux et sa qualité.

Depuis 2005, le club organise pendant les vacances d'avril un stage d'une semaine alliant la pratique du football à des activités extra-sportives. Ce sont plus de 110 enfants venus du Nord-Cotentin qui partagent ce moment fort de la vie du club.



La formation des encadrants d'équipes est privilégiée au sein du club. Dans un souci de préserver les relations intergénérationnelles, les compétitions des jeunes sont régulièrement arbitrées par les joueurs des équipes adultes.

En mai dernier, le Club a invité 110 de ses jeunes à la rencontre Stade Malherbe Caen / Bordeaux, au stade d'Ornano de CAEN, qui leur a permis de croiser Frédéric GUILBERT, ancien pensionnaire de

l'école de foot valognaise, joueur professionnel aux Girondins, et qui depuis a rejoint le SM Caen.

L'ASV foot se félicite de disposer désormais d'un éclairage du terrain d'honneur qui facilite l'organisation des compétitions.

Le Club salue le travail des nombreux bénévoles qui l'animent et assurent l'encadrement de tous ses licenciés.

Le Comité Directeur du club :

Président : David BOURDON

Vice-Président : Jean-Luc LEHUBY
(Pôle Partenariat)

Vice-Président : Jean-Louis VAUSSY
(Pôle sportif Seniors)

Trésorier : Emmanuel LEFÈVRE
(Pôle Finances)

Secrétaire : Stéphane MALHERBE
(Pôle sportif Jeunes)

Autres membres actifs : Daniel LEBLOND, Michel TEILLANT et Yannick COUEGNAT





JUDO CLUB VALOGNES

Création du club :

1954 par Monsieur René Ledoux

Années 70 :

Président : Monsieur Dorey, 50 licenciés

2016 :

Présidente : Madame Picard, 170 licenciés

2005 :

1^{er} échange avec Misawa (Nord du Japon)

Aujourd'hui, d'autres échanges européens sont à l'étude.

Quelques champions formés au club :

1987 : Catherine BELLOT :

5^{ème} championnat d'Europe.

Patrick BELLOT est le Premier garçon du club sélectionné au championnat de France



26^{ème} tournoi René Ledoux

Benjamin SAVRE, Champion de France 2D 2015 - Participation championnat France 1D 2016

2016 :

Participation au championnat de France 1D :

Ludivine Regnier, Julia De Meyer, Lucie Tullio, Florent Manquest

Vincent MANQUEST, qui a commencé le judo à Valognes, est devenu champion de France 1D 2016

Qualifiés pour les championnats de France 2D et coupe de France 2016 :

Anaïs Da Graça - Laetitia Kancel - Julien Dubois

Ces judokas montrent le chemin à nos jeunes qui les suivent avec admiration.

DISCIPLINES PRATIQUÉES

JUDO

Sport de combat sans armes, d'origine japonaise, consistant à déséquilibrer en souplesse son adversaire afin de le mettre hors de combat.

A partir de 4 ans

En loisirs ou en compétition

Lundi :

8 – 13 ans : 18h30 – 19h45

Adultes débutant : 20h45 – 21h45

Mercredi :

5 ans : 14h30 – 15h30

6 – 7 ans : 15h30 – 16h45

8 – 9 ans : 16h45 – 18h

10 – 13 ans : 18h – 19h30

+ 13 ans – Adultes : 19h30 – 21h

Vendredi :

adultes : 20h30 – 22h

Samedi :

4 – 5 ans : 10h – 11h

6 – 9 ans : 11h – 12h15

JU-JISTU

Méthode de défense fondée sur le contrôle de soi et de l'adversaire.

Il vous permet d'améliorer votre condition physique et de développer vos aptitudes à répondre à toute agression.

A partir de 15 ans

Jeudi : 20h – 21h30

TAÏSO

Vous êtes débutant, sportif ou non sportif, le Taïso a pour objectifs :

- de renforcer le système musculaire
- d'améliorer la maîtrise des gestes
- d'augmenter la souplesse
- d'apprendre à se relaxer

A partir de 15 ans

Lundi : 19h45 – 20h45

Jeudi : 19h – 20h

LES CONCERTS EN VALOGNAIS

Trente ans, ça se fête !

Telle est bien l'intention de l'équipe des Concerts en Valognais qui prépare la trentième édition du festival qui aura lieu du vendredi 7 au mardi 11 juillet 2017 !



Pour fêter l'évènement, l'association a choisi d'inviter des musiciens « coups de cœur » qui avaient séduit le public, en formations inattendues, Julien et Dimitri Bouclier en septet ouvriront les festivités à Valognes, Hubert Travert marquera le quarantième anniversaire de son Jazz Band lors de la soirée concerts-

promenade, Emmanuel Rossfelder et Ophélie Gaillard s'associeront pour la soirée de clôture. Au cœur du festival, un grand concert dans la ville, le dimanche après-midi, avec l'Orchestre Symphonique de la Garde républicaine composé de cinquante musiciens.

Pour que la fête soit complète toute l'équipe compte sur votre fidèle présence et votre soutien !

Présidente : Françoise Legriffon

Pour en savoir +

Office de Tourisme Intercommunal et sur <http://concertsencotentin.wix.com/concertsenvalognais>

FONDS DE DOTATION LES PRINTEMPS DE GRANDVAL-CALIGNY

L'Hôtel particulier de Grandval-Caligny, situé rue des Religieuses, date des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Il a appartenu à plusieurs familles nobles de Normandie.

Construit à la fin du XVII^{ème} siècle, il est agrandi d'un pavillon latéral vers le milieu du XVIII^{ème} siècle.

Cet édifice a survécu aux bombardements de la seconde guerre mondiale qui ont durement touché Valognes.

Dans la mesure où une partie de cet hôtel particulier pourrait être mise en vente, Maud FAUVEL, historienne et occupante des lieux, a créé à l'été 2016 un fonds de dotation reconnu d'intérêt général et s'appuyant sur le mécénat, « *Les Printemps de Grandval-Caligny* », pour la sauvegarde et le rayonnement culturel de ce patrimoine.

Maud FAUVEL estime que « De par son histoire, sa disposition architecturale, son beau jardin et sa proximité du centre-ville, ce lieu, qui a su garder son âme malgré les vicissitudes du temps, est tout désigné pour être ouvert au public. Contribuant à la vie valognaise, il peut se prêter merveilleusement à toutes sortes de manifestations culturelles, historiques, éthiques et environnementales ».

Elle souhaite en faire un lieu privilégié, un lieu accessible à un large public, avec pour objectif de faire vivre la demeure et les projets qui l'accompagneront, notamment autour de l'écrivain Jules Barbey d'Aurevilly, qui l'a habitée autrefois, d'accueillir des activités artistiques tels que des concerts, des expositions, des conférences ou des débats.

Contact

Fonds de dotation « Les Printemps de Grandval-Caligny »

Pour tout renseignement :

lesprintempsdegrandvalcaligny@gmail.com

06 68 36 45 95 (Maud FAUVEL).

Pour en savoir +

<http://lesprintempsdegrandvalcaligny.tumblr.com>

www.facebook.com/lesprintempsdegrandvalcaligny



VALOGNES BLEU MARINE FRONT NATIONAL

ROBERT RETOUT - CONSEILLER MUNICIPAL - CONSEILLER COMMUNAUTAIRE - CONSEILLER RÉGIONAL DE NORMANDIE

Valognais - patriotes

L'année 2016 aussi sombre que la précédente aura été marquée par de nombreux et nouveaux problèmes dans nos villes et nos villages.

- **Les Migrants gagnent du terrain** dans tout le territoire National.

- **La sécurité** et la tranquillité de moins en moins évidente.

- **Notre manque de Médecins** entraine la fermeture brutale des Urgences.

Nos querelles de clocher sont bien minimes à côté de ce qui nous attend si nous ne prenons pas des dispositions urgentes :

Migrants

le 26 Octobre 2016 – nous avons déjà 663 migrants en cours d'installation dans nos villages de Normandie . Ceci n'est qu'un début puisque le prévisionnel d'ici fin 2017 est de 3 000.

Tout en restant très vague, Monsieur le Maire nous as déjà dit qu'il faisait partie des communes volontaires pour accueillir ces migrants, seule la quantité est à définir ...

A cette même date du 26 Octobre 2016 j'ai soumis à Mr Jacques COQUELIN le vote de ce Vœu : En tant que Conseiller Municipal d'opposition du Front National « MA COMMUNE SANS MIGRANTS » ce vote sera-t-il proposé en Conseil le 21 Novembre 2016 ?

La France compte 9 millions de pauvres et de nombreux normands ont des difficultés pour trouver un emploi ou un logement. Il est inadmissible que

l'état impose cette arrivée massive de migrants, essentiellement économiques, dans notre région sans concertation avec les habitants ni avec les élus locaux. Nous dénombrons en Normandie 430 000 personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

Sécurité

Donnons nous les moyens de protéger notre ville. Nous avons déjà en 2014 mentionné qu'il existait des moyens de surveillance dont se dotent de nombreuses villes pour la tranquillité et la sécurité des habitants.

Placées dans des endroits appropriés des CAMERAS de SURVEILLANCE complèteraient le travail de nos militaires de la Gendarmerie Nationale et celui de notre Police Municipale. L'afflux de Migrants dans notre territoire, et l'augmentation de la délinquance sans foi ni loi est un élément supplémentaire pour une décision positive qui devrait être présentée en Conseil Municipal.

Santé

Nous sommes présents sur le marché le Vendredi matin et parlons régulièrement avec les Valognais des problèmes rencontrés pour le maintien des soins d'urgence, les invitants à prendre des positions de soutien à toute initiative concernant ces dispositifs de santé, leur demandant de s'exprimer auprès de Monsieur le Maire.

Les gens du voyage

Nous nous sommes déjà exprimé sur ce sujet, rappelons simplement que comme tout Valognais ils doivent s'acquitter de leur consommation d'eau, d'électricité et charges divers , nous en reparlerons.

L'école du quesnay

Grand point de débat actuellement, aucune position définitive mais vraisemblablement sur la route de Bricquebec près du futur Centre Nautique. Problèmes à venir pour le déplacement des enfants si tel est le cas. La encore nous en reparlerons.

Centre ville

Un point important – Place du Château il apparait que les places pour handicapés sont peu nombreuses et mal adaptées à leurs besoins. Cet étalement de marches sans accès adaptés ne favorise pas leurs déplacements.

Malgré les propos, sans fondement nous concernant, de « Mr PEPPONE » sur le dernier bulletin Municipal, nous continuerons bien sur notre collaboration constructive au sein du Conseil Municipal avec les autres élus .

VALOGNAIS et PATRIOTES que votre année 2017 puisse être bonne et heureuse. VOTEZ BIEN

bobretout@gmail.com

ENSEMBLE POUR VALOGNES

FABRICE RODRIGUEZ, INGRID DESRUES, DIDIER GOUJON ET SYLVIE HERVIEU

De l'avenir de Valognes

La nouvelle école

Le projet de construction d'une école est un sujet majeur et sensible pour une ville comme la nôtre. Il doit être partagé pour s'enrichir de l'intelligence collective, gagner en pertinence, susciter l'adhésion et fédérer. C'est pourquoi il doit s'appuyer sur une large concertation des élus, des parents d'élèves et des professionnels.

Dans son programme électoral de 2014 baptisé « *Une ambition raisonnable* », le candidat Jacques Coquelin écrivait : « *Nous inscrivons en priorité dans notre programme la construction d'un groupe scolaire au Quesnay ... Nous poursuivons l'entretien ... l'accessibilité et les travaux ... dans les groupes scolaires Alexis de Tocqueville et Léopold Delisle* ».

Ce projet, dont le financement restait à préciser, paraissait inadapté à la baisse démographique qui ne cesse de faire craindre des fermetures de classe à chaque rentrée scolaire. Monsieur le maire l'a compris puisqu'il a infléchi son projet avec l'idée de redéfinir la carte scolaire pour ne conserver que deux écoles mieux équilibrées. Aussi étions-nous prêts à nous investir dans cette réflexion aux côtés de nos collègues de la majorité.

Mais, fin août 2016, par voie de presse, Monsieur le maire annonçait sa décision de vouloir construire une nouvelle école route de Bricquebec et de fermer les écoles Léopold Delisle et du Quesnay. Et ce, sans avoir consulté la commission municipale en charge de l'éducation, pas plus que les associations ou les fédérations de parents d'élèves.

Pourtant, l'étude du Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires avait proposé d'autres sites. Nous aurions pu, par exemple, envisager la construction d'une nouvelle école au Quesnay et la fermeture de l'école Léopold Delisle. La ville de Valognes posséderait ainsi deux écoles géographiquement opposées, assurant un bon maillage territorial. L'étude avait démontré que cette option n'était pas impossible à réaliser.

Nous aurions pu aussi étudier la fermeture de l'école du Quesnay et l'agrandissement de l'école Léopold Delisle. Autant de pistes de réflexion qu'il eut été utile d'explorer afin de définir les contours du meilleur projet pour nos enfants.

La discussion n'a pas eu lieu. Le site choisi est distant de plus d'un kilomètre de la place du château, de plus d'un kilomètre et demi de l'actuelle école du Quesnay. Il éloigne les populations, pour certaines fragiles, de l'école.

Il emprunte un cheminement dangereux le long de la route de Bricquebec. La mutualisation des coûts avec la Communauté de communes, à l'occasion du chantier du futur centre aquatique à l'entrée de la ville, semble avoir été préférée à l'intérêt des enfants. Mais, une école n'est pas un supermarché !

L'attractivité de Valognes

La phase 2 du projet de requalification du cœur de ville est achevée. Le commerce a souffert des travaux, mais il souffre aussi de la cherté des loyers, de la concurrence de la grande distribution dont la surface a doublé aux entrées de ville, de la baisse du pouvoir d'achat des Valognais dont certains se paupérisent.

L'enquête sur la dynamique commerciale réalisée en 2015 pour la municipalité par la Chambre de Commerce et d'Industrie auprès des commerçants n'a recueilli que 42% de réponses. Un tiers des répondants se disait prêt à s'investir humainement dans l'organisation d'actions si l'union commerciale était réactivée. Un seul se disait volontaire pour participer au bureau. Une subvention de 15 000 € a alors été promise publiquement par Monsieur le maire aux commerçants réunis à la mairie, sans que la commission municipale des finances ou le conseil municipal n'aient été consultés. Et l'union commerciale « Valognes commerces » de renaître sous la co-présidence d'un conseiller municipal de la majorité. La demande de subvention de 15 000 € a été entérinée, après coup, par le conseil municipal lors de la séance du 21 novembre 2016. Cette méthode de gouvernance interroge, une fois

encore.

Bien évidemment, nous sommes solidaires des commerçants et nous souhaitons bon vent à « Valognes commerces ». Mais nous aurions souhaité approfondir les autres pistes de réflexion évoquées dans l'enquête de la CCI. 46% des commerçants estiment en effet que les atouts de la ville ne sont pas assez valorisés. Si les avis sont partagés sur le dynamisme de la ville, certains considèrent à juste titre que son image est à améliorer. Le site internet de la commune, avec sa présentation surannée, en est la parfaite illustration ...

Nous ajouterons au diagnostic le prix des terrains, le coût des loyers et la pression fiscale qui finissent par dissuader les jeunes ménages de s'installer à Valognes. Ces derniers viendraient pourtant renforcer la vitalité de la vie associative valognaise, consolider les effectifs dans nos écoles, contribuer à la pérennité des services et de l'offre commerciale de la ville. Aujourd'hui à Valognes, la démographie est en baisse et ce sont majoritairement des retraités qui font construire dans les nouveaux lotissements.

Pour autant, une dynamique territoriale est lancée avec la création depuis le 1er janvier 2017 de la communauté d'agglomération du Cotentin. Elle se classe au quatrième rang régional derrière Rouen, Le Havre et Caen. Nous avons toujours soutenu et défendu ce projet de Grand Cotentin. Il doit permettre l'émergence d'une politique cohérente et concertée à l'échelle du territoire. Il est en effet indispensable de compenser son enclavement naturel par le renfort et la promotion de son attractivité, la création de nouvelles infrastructures, de nouveaux services à la population. La communauté d'agglomération permettra le développement économique du territoire dans lequel Valognes doit prendre toute sa place. Il est plus que nécessaire de réveiller la « belle endormie » avec un projet dynamique, ambitieux certes mais partagé, et donc résolument moderne.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

SERVICES ADMINISTRATIFS

Place du Général de Gaulle BP 301
ouverts au public du lundi au jeudi :
9 h ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 17 h 30

le vendredi :

9 h ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 17 h

Tél. : 02 33 95 82 00

Fax : 02 33 40 49 69

contact@mairie.valognes.fr

www.mairie-valognes.fr

Contacts Mairie services administratifs :
administration-generale@mairie-valognes.fr
culture@mairie-valognes.fr
drh@mairie-valognes.fr
etat-civil-population@mairie-valognes.fr
finances@mairie-valognes.fr
salles-municipales@mairie-valognes.fr
secretariat-general@mairie-valognes.fr

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

8, rue Binguet

ouverts au public du lundi au jeudi

8 h ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 17 h 30

le vendredi : 8 h ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 16 h 30

Tél : 02 33 95 82 01

Fax : 02 33 95 82 13

Contacts Mairie services techniques :
batiments-communaux@mairie-valognes.fr
bureau-etudes@mairie-valognes.fr
environnement@mairie-valognes.fr
espaces-verts@mairie-valognes.fr
magasin-atelier@mairie-valognes.fr
secretariat-technique@mairie-valognes.fr
service-des-eaux@mairie-valognes.fr
urbanisme@mairie-valognes.fr

URGENCES EAU

06 80 87 45 43

URGENCES GRDF

0 800 47 33 33

POLICE MUNICIPALE

Rue Léopold-Delisle

06 16 24 32 37

02 33 95 82 02

police-municipale@mairie-valognes.fr

CIMETIÈRES D'ALLEAUME ET SAINT-MALO

du 1^{er} mars au 15 novembre de 8 h ▶ 19 h

du 16 novembre à fin février de 8 h ▶ 17 h

CULTURE PATRIMOINE

HÔTEL-DIEU

11, rue de l'Hôtel-Dieu

Tél : 02 33 21 62 70 | Fax : 02 33 21 62 74

hotel-dieu@mairie-valognes.fr

CULTURE

25 rue Henri Cornat

Tél : 02 33 95 82 28

culture@mairie-valognes.fr

MÉDIATHÈQUE JULIEN DE LAILLIER

Rue Pierre-Godefroy

02 33 95 82 40

Fermée le lundi

Section adultes en période scolaire :

Mardi, mercredi : de 13 h 30 ▶ 18 h 30

Jeudi : de 16 h ▶ 18 h 30

Vendredi : de 10 h 30 ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 18 h 30

Samedi : de 10 h 30 ▶ 17 h 00

Section enfants en période scolaire :

Mardi, jeudi, vendredi : de 16 h ▶ 18 h 30

Mercredi : de 13 h 30 ▶ 18 h 30

Samedi : de 10 h 30 ▶ 17 h 00

Section enfants et section adultes

pendant les vacances scolaires :

Mardi, mercredi : de 13 h 30 ▶ 18 h 30

Jeudi : de 16 h ▶ 18 h 30

Vendredi : de 10 h 30 ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 18 h 30

Samedi : de 10 h 30 ▶ 17 h 00

bibliotheque@mairie-valognes.fr

MUSÉE RÉGIONAL DU CIDRE

Rue du Petit Versailles

02 33 40 22 73

▶ Du 1^{er} avril au 30 juin, du 1^{er} au 30 sept.

et vacances de la Toussaint,

ouverts du mercredi au dimanche de 14 h ▶ 18 h 15

▶ Du 1^{er} juillet au 31 août,

ouverts tous les jours de 11 h ▶ 18 h 15,

sauf le dimanche de 14 h ▶ 18 h 15

Fermeture de la billetterie à 17 h 30 toute l'année

Fermés les 1^{er} mai et 1^{er} novembre

Visite de groupes toute l'année sur réservation

au 02 33 95 82 00

culture@mairie-valognes.fr

SPORTS - INFRASTRUCTURES SPORTIVES ÉVÈNEMENTIEL

Rue Léopold Delisle – Horaires (idem mairie)

02 33 95 82 16

sports@mairie-valognes.fr

JEUNESSE - TEMPS LIBRE - VIE ASSOCIATIVE

Rue Léopold Delisle – Horaires (idem mairie)

Centre de loisirs sans hébergement

02 33 95 82 44

jeunesse-temps-libre@mairie-valognes.fr

Tickets temps libre /associations

02 33 95 82 43

vieassociative@mairie-valognes.fr

CENTRE FAMILIAL ET SOCIAL

6, rue Binguet
ouvert au public du lundi au jeudi :
9 h ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 17 h 30
le vendredi :
9 h ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 17 h
Tel : 02 33 95 82 30
Fax : 02 33 40 23 17
social@mairie-valognes.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Ecoles maternelles et primaires publiques
7 h 45 ▶ 9 h | 12 h ▶ 12 h 30
13 h 15 ▶ 13 h 45 | 16 h 45 ▶ 18 h 30

MERCREDIS LOISIRS

Renseignements et inscriptions
Centre Familial et Social
Tel : 02 33 95 82 30
scolaire@mairie-valognes.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Place Jacques-Lemarinel
Tel : 02 33 95 00 58
ecole-musique@mairie-valognes.fr

SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE "LE CLOS DU COTENTIN"

21, rue du Grand Moulin
02 33 95 01 26
pah.clos.cotentin@wanadoo.fr

CAMPING MUNICIPAL "LE BOCAGE"

Rue Neuve
06 10 84 59 33
Ouvert du 1^{er} avril au 15 octobre
AIRE DE CAMPING-CAR
Borne de service - 8 places
camping@mairie-valognes.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Pôle du Territoire du Cœur du Cotentin
Maison de Services au Public
22, rue de Poterie - B.P. 17
50 700 Valognes
Bureaux ouverts au public
du lundi au vendredi :
de 8 h 30 ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 17 h 30
Tél : 02 33 40 08 60 | Fax : 02 33 40 05 40
contact@cœur-cotentin.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Maison de Services au Public
22, rue de Poterie - B.P. 17
50 700 Valognes
Permanences d'accueil
Le lundi de 14 h ▶ 17 h
et le mercredi de 9 h ▶ 12 h
Martine MONTIGNY : 06.72.18.28.91
Elodie MINERBE : 06.30.78.22.76
Pearl HUBER : 06.82.64.86.45 ou 02.33.04.38.56
ram@cœur-cotentin.fr

CRÛCHE MULTI-ACCUEIL "LA FARANDOLE"

Maison de Services au Public
22, rue de Poterie - B.P. 17
50 700 Valognes
Ouverte du lundi au vendredi
7 h 30 ▶ 18 h 30
Fermeture annuelle une semaine à Noël
et 3 semaines en août
Renseignements et inscriptions
Tél : 02 33 40 36 35
multi-accueil@coeur-cotentin.fr

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

25 rue de l'Eglise
Tél : 02 33 40 11 55 | Fax : 02 33 40 00 04
Du 1^{er} octobre au 31 mars
Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi :
10 h ▶ 12 h | 14 h 30 ▶ 17 h 30
mercredi de 10 h ▶ 12 h (+ de 14 h 30 ▶ 17 h 30
en période de vacances scolaires)
samedi de 10 h ▶ 12 h
Avril - mai - juin - septembre
▶ du lundi au samedi
de 9 h 30 ▶ 12 h | 14 h 30 ▶ 18 h 00
Juillet - août
du lundi au samedi
de 9 h 30 ▶ 12 h | 14 h ▶ 18 h 30
dimanche de 10 h ▶ 13 h
contact@otbv.fr
www.otbv.fr

DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE

la Fosse Prêmesnil
02 33 95 21 05
Horaires d'hiver
Du 1^{er} novembre au 31 mars :
Les lundi, mercredi, vendredi et samedi
de 10 h ▶ 12 h | 14 h ▶ 17 h 30.
Les mardi et jeudi de 14 h ▶ 17 h 30
Horaires d'été
Du 1^{er} avril au 31 octobre :
Les lundi, mercredi, vendredi
de 10 h ▶ 12 h | 14 h ▶ 18 h 30
Les mardi et jeudi de 14 h ▶ 18 h 30
Le samedi de 9 h 30 ▶ 12 h 30 | 14 h ▶ 18 h 30

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Centre ville et Périphérie :
lundi, mercredi et vendredi
Valognes extérieurs : lundi et vendredi

DON DU SANG

Salle du château - Valognes
mardi 21 février 2017 | 12 h ▶ 18 h 30
mardi 18 avril 2017 | 12 h ▶ 18 h 30
mercredi 14 juin 2017 | 12 h ▶ 18 h 30
Journée Mondiale des Donneurs de Sang
jeudi 10 août 2017 | 12 h ▶ 18 h 30
mercredi 18 octobre 2017 | 12 h ▶ 18 h 30
mercredi 20 décembre 2017 | 12 h ▶ 18 h 30





2017

